

## AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE — DU NOUVEAU DANS LES PROJETS SOUTENUS PAR LE DÉPARTEMENT



*La construction du gymnase de Presles-en-Brie est financée en partie par le Département pour un montant de 300 000 €. © Presles-en-Brie*

Le Département de Seine-et-Marne soutient et accompagne au quotidien les communes dans leurs projets d'aménagement du territoire afin de développer le sport, l'attractivité et les mobilités de la Seine-et-Marne.  
Zoom sur 3 nouveaux projets d'aménagement dans vos cantons.



Créé le: 5/10/2022

## Aire de jeux et jardin participatif à Fay-lès-Nemours



La commune de Fay-lès-Nemours a obtenu une subvention départementale de 40 000 € pour la construction de son aire de jeux.  
©FAY-LÈS-NEMOURS

Le terrain des Carrouges a inauguré en mai sa nouvelle aire de jeux pour jeunes enfants et un jardin participatif.

L'aire de jeux est composée de chevaux à ressorts, d'une structure avec toboggan, d'une balançoire horizontale et de bancs. Le tout est posé sur une couche amortissante et entouré d'une clôture pour assurer au maximum la sécurité des enfants.

Du côté des jardins partagés, la commune a installé l'alimentation en eau, deux abris de jardin et une cuve pour la récupération des eaux pluviales.

**Subvention du Département : 40 000 €.**

## Du renouveau pour les équipements sportifs de Champs-sur-Marne



La construction d'un stade à Champs-sur-Marne a été soutenue par le Département à hauteur de 440 334 €. ©CHAMPS-SUR-MARNE

Le stade des Pyramides est utilisé par les écoliers, collégiens et lycéens de la commune, ainsi que par les associations sportives et les deux clubs de football de la ville.

Pour répondre à la demande des usagers et augmenter les créneaux de jeu, les deux terrains qui composent le site ont changé de revêtement, passant du gazon naturel et du schiste à un gazon synthétique, utilisable quelle que soit la météo.

L'éclairage a également été remplacé, et les terrains sont désormais homologués au niveau 5 de la Fédération française de football, permettant d'accueillir des championnats de petite division.

**Subvention du Département : 440 334 €.**

## Un gymnase et une salle de spectacle pour Presles-en-Brie



La construction du gymnase de Presles-en-Brie est financée en partie par le Département pour un montant de 300 000 €. ©PRESLES-EN-BRIE

Le futur équipement, composé d'un gymnase et d'une salle polyvalente, est en cours de construction à l'entrée de la ville. Le gymnase (44 x 22 m) sera destiné aux scolaires et aux associations sportives.

La salle de spectacle polyvalente, d'une capacité de 350 places assises, sera équipée d'une scène de 80 m et de gradins télescopiques rétractables, permettant d'offrir un espace modulable de 400 m<sup>2</sup> destiné aux associations culturelles mais également à un usage privé : événements familiaux, réceptions... Les travaux devraient être terminés à la fin de l'année.

**Subvention du Département : 300 000 €.**



Tous les projets d'aménagement de vos cantons soutenus par le Département de Seine-et-Marne sont à retrouver dans le **Seine & Marne Magazine** (<https://www.seine-et-marne.fr/fr/seine-et-marne-magazine>).

---

**Seine & Marne magazine n°141**